

## Les vols de véhicules (automobiles ou deux-roues motorisés)

Cet indicateur additionne les vols (ou les tentatives de vols) de poids lourds, de remorques, de voitures (deux tiers de l'indicateur) ou de deux-roues motorisés (un tiers), infractions qui relèvent globalement des mêmes modes opératoires.

Plus encore que pour les cambriolages, les enquêtes de victimation ont montré que la proportion de vols faisant l'objet d'une déclaration aux forces de sécurité était très importante : plus de 90 % pour les voitures, 70 à 80 % pour les deux-roues motorisés. La comparaison des évolutions mesurées par les deux sources dans le passé a également montré une bonne convergence des tendances.

### Repères issus de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » : 9 personnes sur dix portent plainte

En 2016, 238 000 ménages ont déclaré<sup>1</sup> avoir été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de voiture au cours de l'année, soit 0,8 % de l'ensemble des ménages. Tous les ménages ne possédant pas de voiture, cette proportion est un peu plus élevée si l'on compte les ménages victimes de vol ou tentative de vol de voiture parmi les ménages équipés (1,0 %). L'enquête permet de distinguer les vols des tentatives : ainsi, en 2016, 49 000 ménages (20 % des ménages victimes) ont effectivement subi un vol de voiture et 190 000 (80 % des ménages victimes) uniquement une (ou plusieurs) tentative(s) de vol de voiture. Le nombre de ménages victimes de vol ou tentatives de vol de voiture a diminué de moitié ces 10 dernières années.

La très grande majorité des ménages victimes d'un vol de voiture se déplace et porte plainte au commissariat ou à la gendarmerie (92 % en moyenne entre 2012 et 2016). En ce qui concerne les tentatives de vol de voiture, malgré les vols d'objet ou d'accessoire et les dégradations fréquemment rapportées par les ménages victimes, le dépôt de plainte n'est pas systématique. En moyenne entre 2012 et 2016, 37 % des ménages victimes d'une tentative de vol de voiture ont porté plainte.

Quant aux vols et tentatives de vol de deux-roues à moteur (scooter, moto, etc.), en moyenne en 2015 et en 2016, 96 000 ménages ont déclaré avoir été victimes soit 0,3 % de l'ensemble des ménages et 2,7 % des ménages équipés d'un deux-roues motorisé. Parmi eux, 61 % des ménages victimes ont effectivement subi un vol de deux-roues à moteur ; pour les autres, la tentative de vol s'est soldée par un échec. En moyenne en 2015 et en 2016, on estime à près de 109 000 le nombre annuel total de vols et tentatives de vol de deux-roues à moteur, ce qui représente 31 faits pour 1 000 ménages équipés d'un deux-roues à moteur. Ce niveau est relativement stable depuis 5 ans.

En niveau comme en évolution, les données de vols et tentatives de vols de voitures et de deux-roues à moteur issues de l'enquête de victimation correspondent assez bien aux données des procédures enregistrées par la police et la gendarmerie pour l'indicateur des vols de véhicules.

---

1. Ces données sont issues du « Rapport de l'enquête Cadre de Vie et Sécurité », décembre 2017, SSMSI. Lien vers la publication : [Cliquez ici](#)

## Vols de véhicules enregistrés par les forces de l'ordre : poursuite de la baisse

Le nombre de vols de véhicules (automobiles ou deux-roues motorisés) a diminué en 2017, plus sensiblement (-6 %) que les six années précédentes (Figure VII.1). La baisse par rapport au niveau de 2008 est de 27 %. Le nombre de véhicules volés en 2017 est inférieur à 154 000, selon les données enregistrées par les forces de l'ordre. En données infra-annuelles, la baisse s'est accentuée au dernier trimestre 2017 (Figure VII.2).

La baisse de 2017 a été plus ample (-8 %) pour les vols de deux roues motorisés (Figure VII.4). Ceux-ci ont diminué de 36 % entre 2008 et 2017. Pour les vols d'automobile, la baisse annuelle a été légèrement moindre (-6 %), et le recul depuis 2008 nettement moins marqué (-22 %). Les deux tiers des vols de véhicules affectent des automobiles (Figure VII.3).

## Répartition territoriale : des taux d'incidence plus élevés en Île-de-France et en PACA

Qu'observe-t-on sur le plan territorial ? En tendance, le taux d'incidence<sup>2</sup> des vols de véhicules augmente avec la taille des agglomérations. Néanmoins, les agglomérations de 10 000 à 20 000 habitants sont tout aussi touchées que celles de 20 000 à 50 000 habitants. Alors qu'en moyenne, 1,1 vol de véhicule pour 1 000 habitants a été constaté dans les communes rurales en 2017, ce chiffre atteint 3,7 pour 1 000 habitants dans l'agglomération parisienne (Figure VII.5). Contrairement à d'autres formes de délinquance, les vols de véhicules ne se concentrent pas uniquement dans les pôles urbains : ils se produisent relativement fréquemment dans les périphéries des agglomérations et dans les zones rurales. Les écarts entre les zones les plus et les moins touchées vont de 1 à 3 pour les vols de véhicules, alors qu'ils vont de 1 à 10 pour les vols avec armes ou encore de 1 à 60 pour les vols violents sans arme (deux types de délinquance très concentrées dans les zones denses) : les communes rurales et les petites agglomérations sont donc relativement moins épargnées par les vols de véhicules.

Les régions PACA et Île-de-France présentent des taux d'incidence élevés pour les vols de véhicules, avec quasiment 4 faits pour 1 000 habitants en 2017 (Figure VII.6). De même, les Hauts-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Corse et l'Occitanie font face à un grand nombre de vols de véhicules par habitant. En revanche, le Grand-Est et la Bretagne sont les deux régions les moins touchées, avec moins de 1,5 vol pour 1 000 habitants.

## Évolutions territoriales : Baisse dans la plupart des régions, sauf en Bretagne

Le nombre de vols de véhicules par habitant a baissé dans la quasi-totalité des régions, et notamment en PACA, dans le Grand-Est et dans la région Centre-Val-de-Loire (Figure VII.7). Seule la Bretagne fait exception, avec une hausse en 2017.

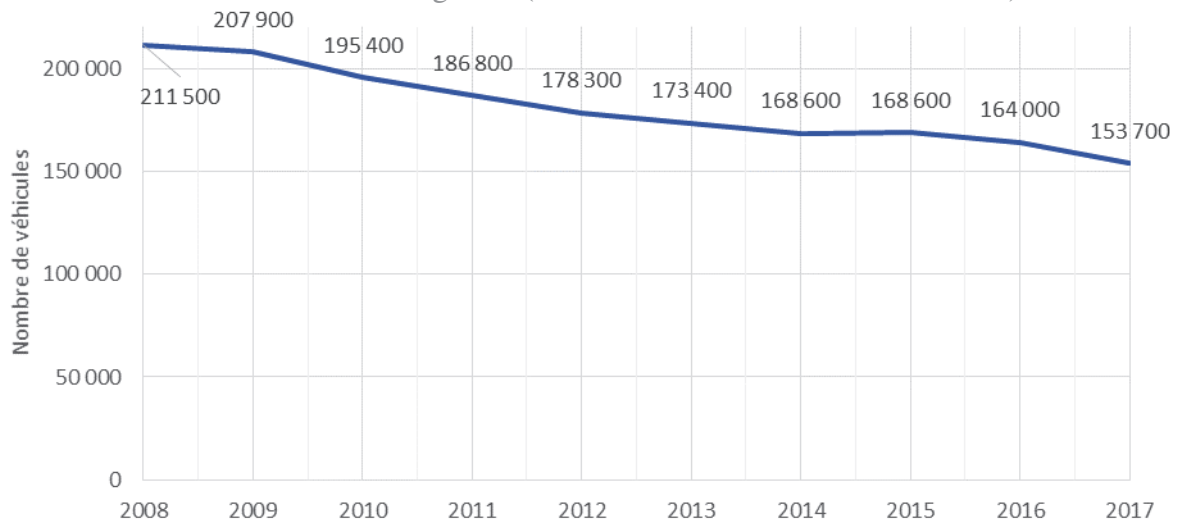
## Les victimes connues des forces de sécurité : 14 % des victimes de vols d'automobiles sont des personnes morales

En 2017, la police et la gendarmerie ont enregistré 100 670 victimes de vols d'automobiles, dont 14 % de personnes morales, et 50 300 victimes de vols de deux-roues motorisés, dont 5 % de personnes morales.

---

2. Voir les définitions ci-dessous.

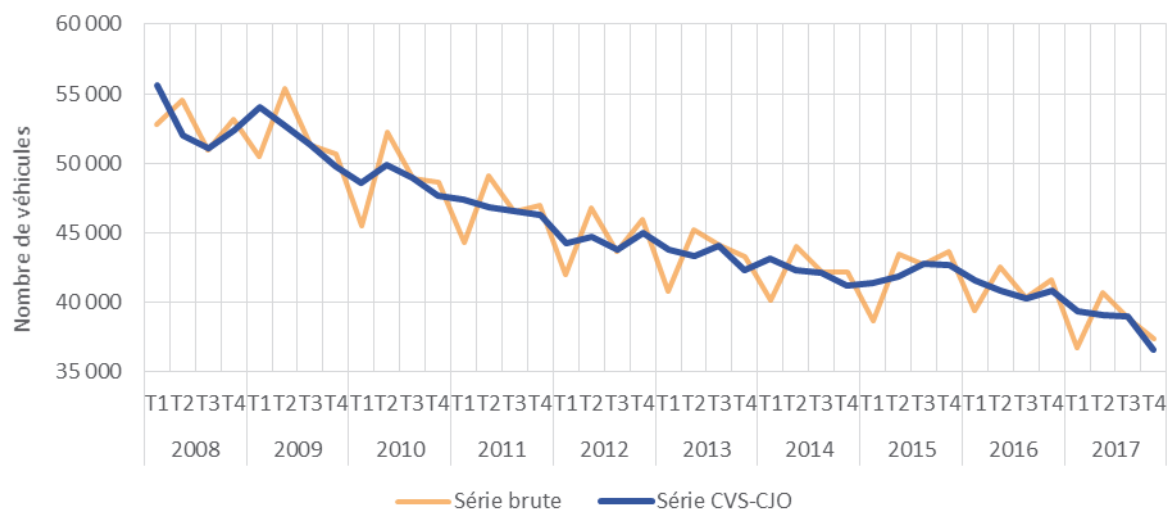
FIGURE VII.1 – Vols de véhicules enregistrés (automobiles ou deux roues motorisés) : cumul annuel



Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

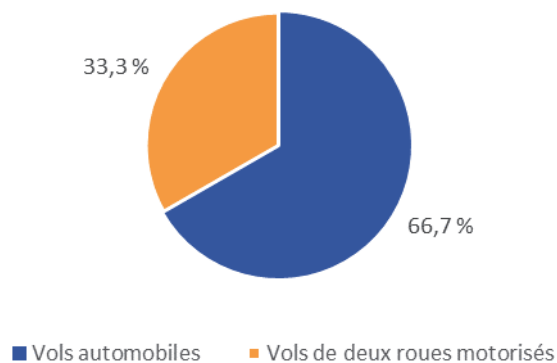
FIGURE VII.2 – Vols de véhicules enregistrés : cumul trimestriel



Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

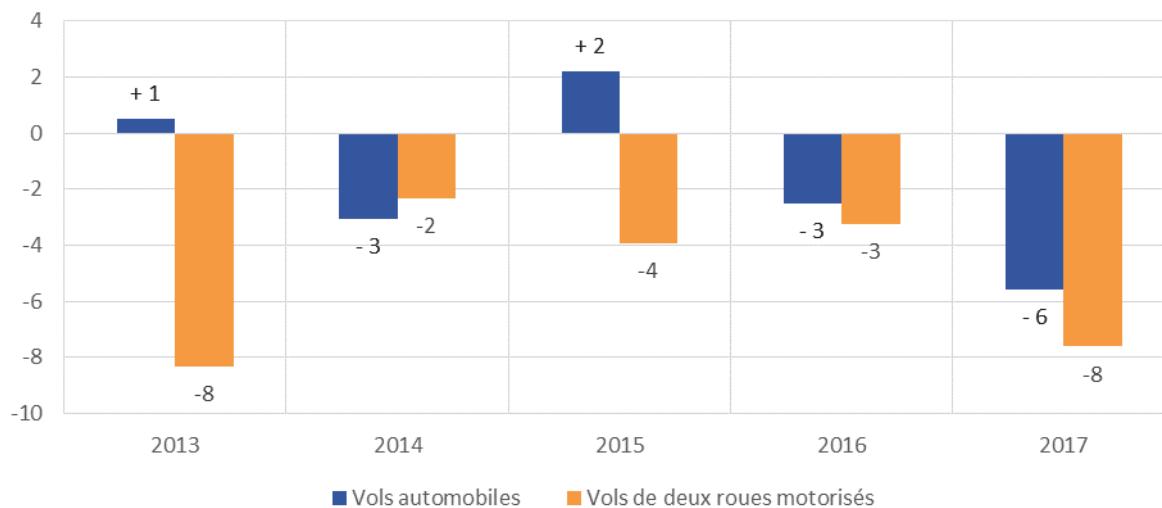
FIGURE VII.3 – Répartition des véhicules volés en 2017 en pourcentage du nombre de véhicules



Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

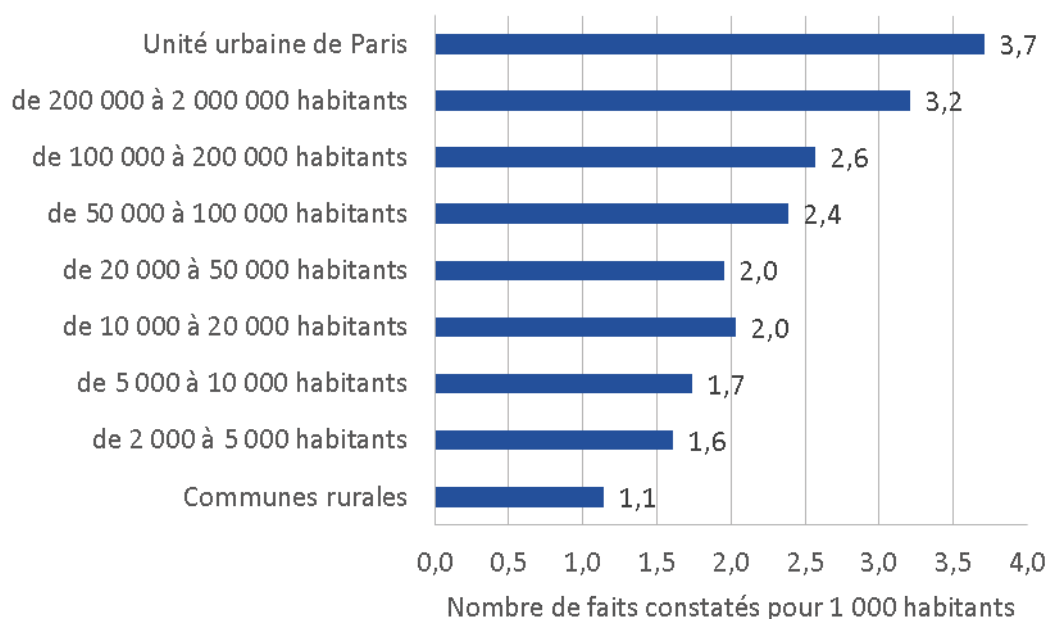
FIGURE VII.4 – Vols de véhicules : évolution annuelle des deux composantes en %



Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

FIGURE VII.5 – Taux d'incidence des vols de véhicules par taille des unités urbaines, enregistrés en 2017



*Champ : France métropolitaine.*

*Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de la population.*

Parmi les personnes physiques, les vols d'automobiles font en moyenne 1,4 victime pour 1 000 habitants, avec un pic pour les personnes âgées de 30 ans (environ 3 victimes pour 1 000 personnes de cet âge, Figure VII.8). Les hommes sont plus apparemment plus touchés que les femmes, mais cela peut refléter le fait que l'homme est celui qui porte plainte lorsque la voiture d'un ménage est dérobée.

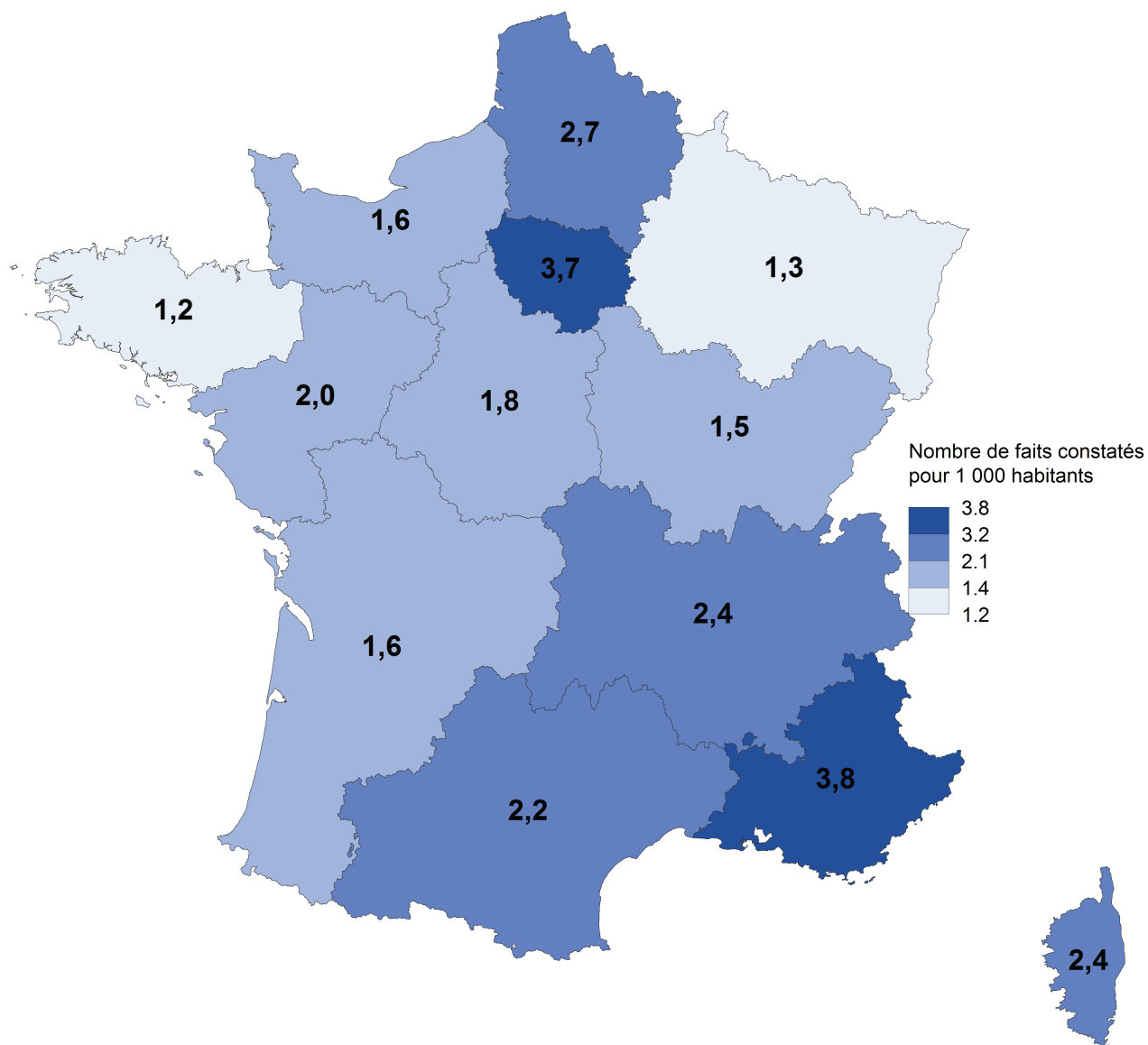
Pour les vols de deux-roues motorisés, les jeunes hommes sont les plus exposés, ce qui reflète le fait qu'ils sont plus équipés de ces véhicules : à 18 ans, ils connaissent un pic de victimation avec 4 garçons victimes de ces vols pour 1 000 jeunes hommes du même âge en 2017 (Figure VII.9).

### Les mineurs représentent un tiers des auteurs présumés

En 2017, la police et la gendarmerie nationales ont mis en cause 12 400 personnes pour des vols ou des tentatives de vols de véhicules motorisés, soit le même nombre qu'en 2016 (Figure VII.10). La très grande majorité de ces personnes sont des hommes, presque toujours très jeunes : 83 % ont moins de trente ans, et un tiers a moins de 18 ans.

Dans ce domaine, 92 % des auteurs présumés sont de nationalité française, ce qui correspond presque à leur part dans la population résidant en France (Figure VII.11).

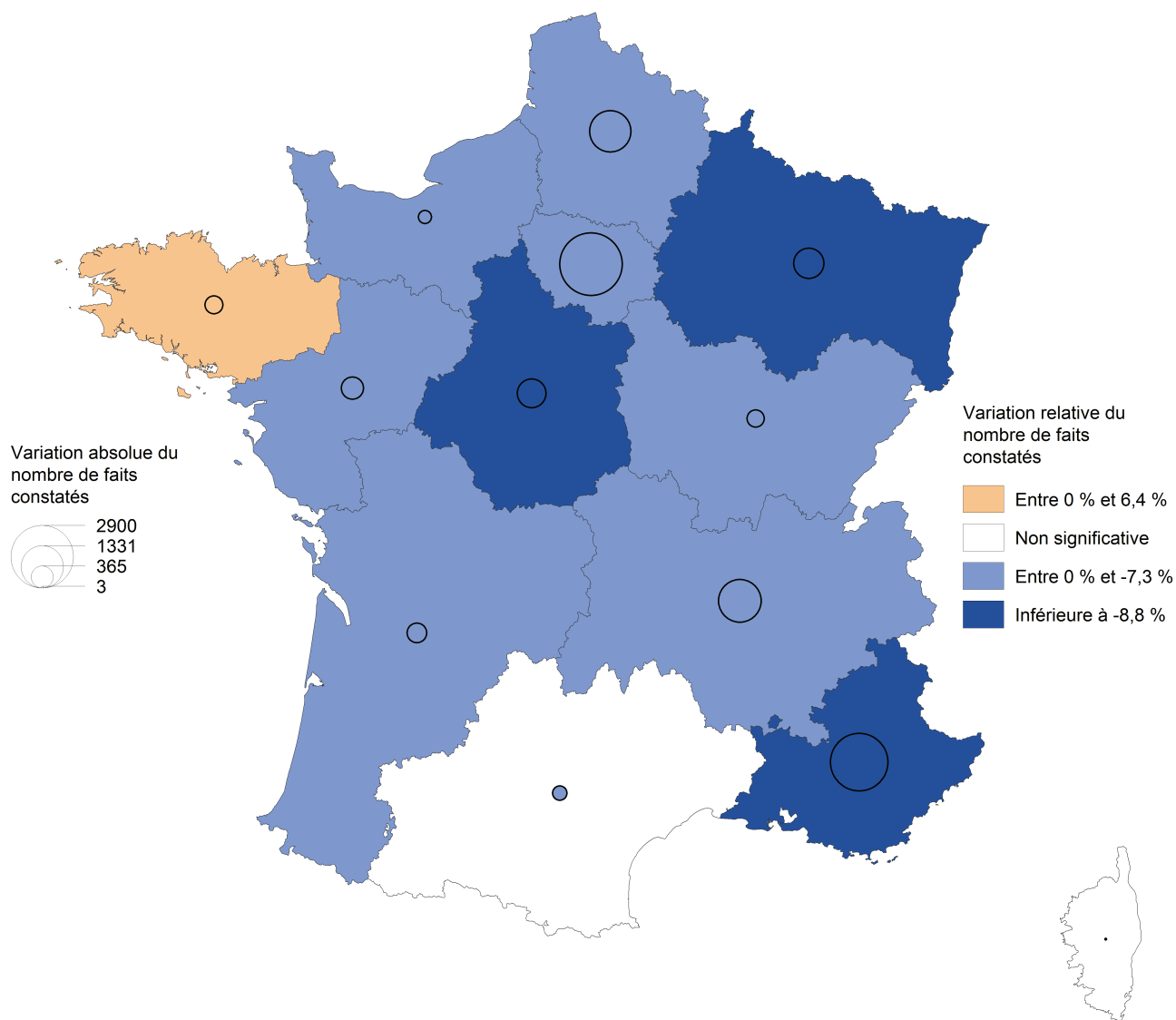
FIGURE VII.6 – Taux d'incidence des vols de véhicules par région, enregistrés en 2017



Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de la population.

FIGURE VII.7 – Évolutions des vols de véhicules par région entre 2016 et 2017

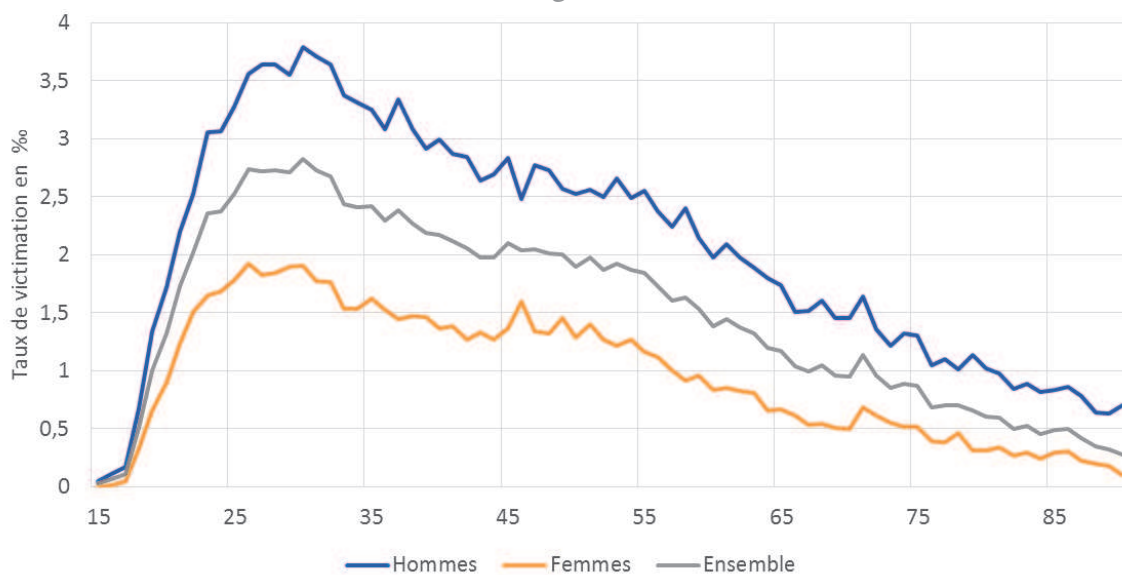


Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie - Insee, recensement de la population.

Note de lecture : En 2017, les vols de véhicules ont fortement diminué dans la région Grand-Est. En Occitanie, leur nombre a diminué mais avec une ampleur trop faible pour que cette évolution soit statistiquement significative.

FIGURE VII.8 – Part des individus victimes de vols d’automobiles pour 1 000 habitants de même sexe et âge en 2017

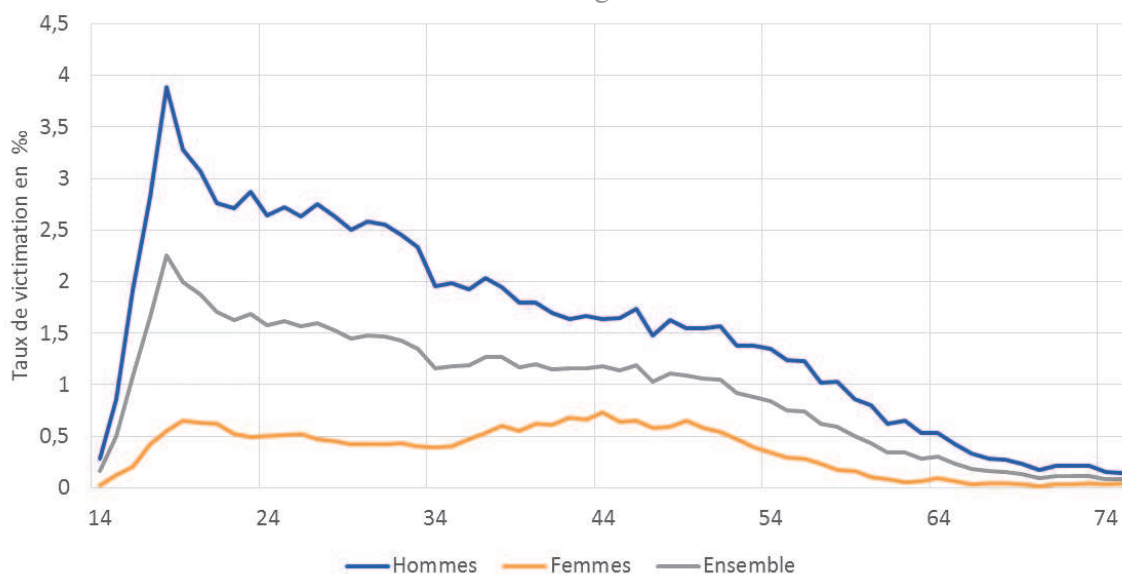


Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI, Base des victimes de crimes et délits 2017, données provisoires, SSMSI ; Insee, recensement de la population.

Note de lecture : Sur 1 000 personnes âgées de 25 ans, 2,5 ont été enregistrées par les forces de sécurité comme victimes de vol d’automobile en 2017.

FIGURE VII.9 – Part des individus victimes de vols de deux-roues motorisés pour 1 000 habitants de même sexe et âge en 2017



Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI, Base des victimes de crimes et délits 2017, données provisoires, SSMSI ; Insee, recensement de la population.

Note de lecture : Sur 1 000 hommes âgés de 18 ans, près de 4 ont été enregistrés par les forces de sécurité comme victimes de vol de deux-roues motorisés en 2017.



FIGURE VII.10 – Nombre de personnes mises en cause pour des vols de véhicules en 2017, par sexe et par âge

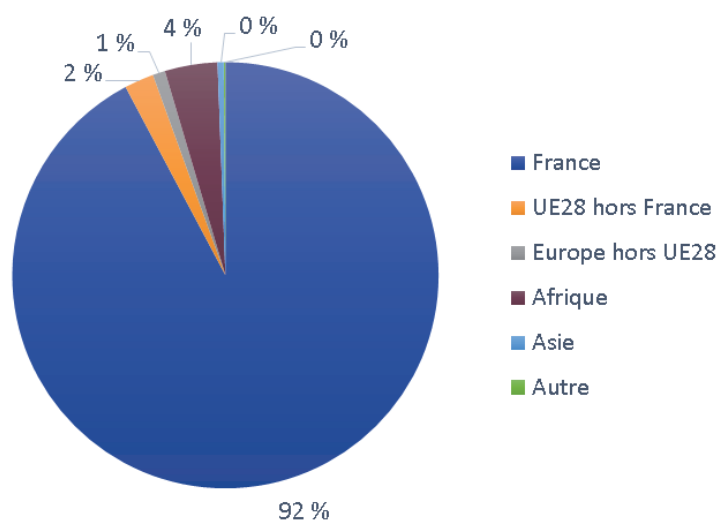
	Femmes mises en cause	Hommes mis en cause	Ensemble des mis en cause	Part des hommes	Part des classes d'âges	Répartition de la population
Moins de 13 ans	9	134	143	94 %	1 %	16 %
13 à 17 ans	150	3 853	4 003	96 %	32 %	6 %
18 à 29 ans	284	5 873	6 157	95 %	50 %	14 %
30 à 44 ans	131	1 360	1 491	91 %	12 %	19 %
45 à 59 ans	66	413	479	86 %	4 %	21 %
60 ans et plus	16	62	78	79 %	1 %	24 %
<b>Total des personnes mises en cause</b>	<b>656</b>	<b>11 695</b>	<b>12 351</b>	<b>95 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI, Base des auteurs de crimes et délits 2017, données provisoires - Insee, recensement de la population.

Note de lecture : En 2017, 12 351 personnes ont été mises en cause par les forces de sécurité pour des vols de véhicules . 95 % sont des hommes et 50 % ont entre 18 et 29 ans.

FIGURE VII.11 – Nationalités des personnes mises en cause pour des vols de véhicules en 2017



Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI, Base des auteurs de crimes et délits 2017.

Note de lecture : 92 % des personnes mises en cause par la police ou la gendarmerie en 2017 pour des vols de véhicules sont de nationalité française.

## Définitions

- La correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (**CVS-CJO**) est un traitement statistique de la série brute (i.e. initiale) qui vise à en éliminer les composantes cycliques (saisonnalité, nombre de jours ouvrables, année bissextile) pour permettre de mieux discerner son évolution fondamentale (tendance et chocs conjoncturels, notamment). La désaisonnalisation est effectuée sur la série mensuelle, et la série trimestrielle CVS-CJO est obtenue par cumul de la série mensuelle désaisonnalisée. La série annuelle cumule les données mensuelles brutes sur l'année civile.
- **Taux d'incidence** : le « taux d'incidence » est le rapport entre le nombre de faits constatés par les forces de l'ordre sur un territoire donné et la population totale résidente de ce même territoire. Il est le plus souvent exprimé pour 1 000 habitants. Dans le cas des vols de véhicules, on compte un fait constaté par véhicule volé.
- **Taux de victimation** : le « taux de victimation » est le rapport entre le nombre de victimes appartenant à une catégorie de population et la population totale de cette catégorie. Il est le plus souvent exprimé pour 1 000 habitants.
- **Mise en cause** : Les forces de sécurité, police et gendarmerie, sont chargées quand elles constatent (ou qu'on leur signale) un crime ou un délit, d'en rechercher les auteurs sous l'autorité des parquets. Quand, dans le cadre de leur enquête, elles auditionnent une personne et que des indices graves ou concordants rendant vraisemblable qu'elle ait pu participer comme auteur ou complice à la commission d'un crime ou d'un délit, elles signalent l'identité de cette personne aux autorités judiciaires. On considère dans ce cas et uniquement dans ce cas, que cette personne est « mise en cause ». La notion de mis en cause utilisée ici est donc plus restrictive que l'usage courant, qui désigne toute personne soupçonnée à un moment donné d'avoir participé à la réalisation d'une infraction. C'est la justice qui déterminera, ultérieurement, si une personne est ou pas l'auteur effectif de l'infraction : ne sont retracés ici que les résultats de l'enquête menée par les forces de sécurité.

## Pour en savoir plus

- Rapport de l'enquête « Cadre de vie et sécurité », SSMSI, décembre 2017. Lien vers la publication : **Cliquez ici**.
- Pierre Greffet, « En 20 ans, plus de personnes mises en cause pour coups et blessures, moins pour vols à main armée », Interstats Analyse N° 11, Janvier 2016.
- Dominique Baux, « Les victimes de vols d'automobiles », Interstats Info rapide N° 2, Octobre 2015.
- Julien Pramil, « Les vols en France : une répartition centrée sur les grandes agglomérations », Interstats Analyse N° 14, Décembre 2016.
- Olivier Ribon, « Moins de cambriolages le dimanche, mais plus d'infractions violentes pendant le week-end », Interstats Analyse N° 13, Juin 2016.
- Laure Turner, « Les jeunes sont plus souvent victimes de violences physiques et sexuelles et de vols avec violence », France Portrait Social, Insee Références - Édition 2016.
- SSMSI, « Stabilité du nombre de vols de véhicules, après deux ans de baisse », Interstats Analyse N°10, Janvier 2016.
- Dominique Baux, « Les victimes de vols d'automobiles », Interstats Info rapide N° 2, Octobre 2015.